

Lieu : **DIJON**
Client : **COMADI**
Correspondant : **M. L. DESSAY**
Budget : **67.500 €**
Budget PMIC : **4.000 €**
Date : **2004**

ETUDE DE L'AMENAGEMENT DES PORTES DE MIRANDE A DIJON

Groupement d'entreprise

- **ATELIER DU PAYSAGE** (mandataire) Illzach.
- **CITE ARCHITECTURE** Paris.
- **BEREST** Dijon
- **MORELLI** Paris.
- **SCHUMP** Mulhouse.
- **GERBER** Mulhouse.

L'étude

Dans le cadre d'un réaménagement de cette double entrée de ville de Dijon à l'Ouest et de Quetigny à l'Est, il s'agissait de définir une cohérence urbaine, paysagère et environnementale entre les projets urbains situés autour de l'échangeur de Mirande, afin d'assurer la réussite qualitative de cette entrée de ville emblématique de la politique de développement économique durable de l'agglomération.

Une étude menée par un groupement d'entreprise, articulée autour des compétences de paysagiste, d'urbaniste, et d'aménagement d'infrastructure, complété par des experts sur les problématiques du déplacement, de l'environnement et d'une démarche développement durable.

La méthodologie

Elle a consisté à une première phase de diagnostic menée par chaque partie du groupement,

- Visite de sites, reportage photo,
- Rencontre d'acteur (DDE, CG, Villes, STRD),
- Consultations documents (PDU, PLU, PLH, contrat d'agglomération, DVA),
- Etudes en cours (Parc relais, Aménagement ZAC Sully),

aboutissant à un bilan des éléments par compétence et une synthèse croisée des différentes problématiques.

Une élaboration de scénarii contrastés, à partir de la définition d'une coupure verte, la mise en place d'un tramway et de parc relais, de cheminement modes doux, d'un aménagement paysagé sur l'avenue de l'Europe.

En dernière phase la définition du parti d'aménagement, et la présentation en vue de son intégration aux documents d'urbanisme.

Conclusion

Un parti d'aménagement qui privilégie le paysage et propose pour l'entrée de ville la marque de la verdure.

Les idées forces

- Le marquage d'une porte urbaine.
- Une démarche de paysage global.

Les objectifs

Définir le parti d'aménagement en tenant compte de :

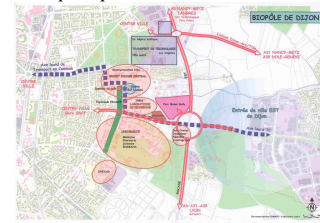
- Aménagement d'un parc d'attractivité.
- Passage d'un transport collectif urbain en site propre.
- Réalisation d'un parc relais de stationnement pour favoriser l'inter modalité.
- Implantation d'une piscine olympique.
- Valorisation d'une frange paysagère préservant les identités des deux communes.
- Désenclavement du campus universitaire.
- Amélioration des liaisons vers le centre hospitalier universitaire.
- Intégration dans l'espace d'activités futures.
- Flux générée par la Zone Commercial géante de Quetigny.
- Réalisation récente de l'échangeur des portes de Mirande.

La problématique se positionnant sur différentes échelles du territoire, élargi et restreint.

La situation à l'est de Dijon



Le bio pole prévu



Le futur boulevard



Projet à court terme

